



MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

Gérald DARMANIN dévoile le projet de rénovation de la cité administrative de Rouen

Sur proposition du préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime, Gérald Darmanin, ministre de l'Action et des Comptes publics, a validé le projet de rénovation de la cité administrative de Rouen, sur le site du quartier Saint-Sever.

Cette décision s'inscrit dans le cadre d'un programme de rénovation des cités administratives sans précédent, doté d'un milliard d'euros sur la période 2018-2022 et adopté dans la loi de finances pour 2018. La nouvelle cité offrira aux usagers et aux agents publics un cadre de travail sûr, moderne et parfaitement adapté aux enjeux énergétiques des 30 prochaines années.

*

Construite dans les années 1960 sur une surface de plus de 38 000 m², la cité Saint-Sever de Rouen dispose d'un fort potentiel immobilier. Elle présente une situation exceptionnelle dans la ville, en front de Seine rive gauche et à proximité immédiate du centre-ville, dans un quartier en pleine évolution, et accueille aujourd'hui plus de 1300 agents. L'immeuble est globalement en bon état de fonctionnement et adapté à un usage de bureaux mais il n'a jamais fait l'objet de travaux de rénovation et présente une facture énergétique très élevée.

Le projet, d'un montant de 96 M€, prévoit d'importants travaux de rénovation énergétique (isolation, changement des fenêtres, chauffage, ventilation...) avec une réduction de la facture énergétique des services concernés par le projet de plus de 75%.

Il comprend également des travaux de densification des bâtiments, en créant plus de 500 nouveaux postes de travail, ce qui permettra de libérer 10 sites actuellement loués dans le parc locatif privé et 4 bâtiments domaniaux, en générant des économies substantielles en termes de coûts de fonctionnement.

La rénovation s'accompagnera enfin d'une amélioration de la sécurité du site et des conditions de travail des agents, grâce notamment à la création d'espaces adaptés au travail en équipe.

Ce projet a été labellisé par la CNIP (Conférence nationale de l'Immobilier public), puis validé par le ministre de l'action et des comptes publics. Le préfet de la Seine-Maritime, la direction de l'immobilier de l'État et les chefs de services vont poursuivre la mise en œuvre du projet au sein d'un comité de pilotage, en associant étroitement les agents et leurs représentants.



Contacts presse :

Direction générale des Finances publiques : 01 53 18 64 76

Cabinet de Gérald Darmanin : 01 53 18 45 03 – presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr